

en 1860 devait prendre fin en 1870, ils n'auraient à accuser que leur imprévoyance, et seraient moins dignes d'intérêt que ceux qui, ayant eu foi aux promesses solennelles qui leur étaient faites dans les derniers mois de 1859, se sont réveillés le 24 janvier 1860, ayant en perspective la ruine de leurs entreprises.

Nous ne sommes, dites-vous, qu'un département sur 89; nous pourrions répondre que ce n'est pas suivant cette proportion que nous acquitons notre part de l'impôt général de la France, dont le département du Nord paie 27 0/0. Mais vous faites probablement erreur, Monsieur le ministre et vous voulez dire que les industries textiles ne représentent qu'une faible partie des intérêts industriels du pays; nous ne sommes pas tout cela, il est vrai, mais dans le total de nos importations de produits manufacturés, nous apportons un contingent de 66 0/0.

Mais voici la grande, l'unique raison de nos *postumus* contre lequel viennent échouer les plus justes réclamations. Elle n'est plus un mystère pour personne, mais c'est à M. le ministre du commerce qu'on doit le premier aveu et cette franchise est de bonne augure :

« Si faut éviter de froisser les susceptibilités étrangères. »

Et vous ne craignez pas de froisser les susceptibilités nationales ! Notre liberté enchaînée par un traité, notre industrie ruinée par des tarifs insuffisants, ont été sacrifiées à votre politique de trouble, de conquête et d'ambition, devenue aujourd'hui une politique de crainte, cachant peut-être de nouvelles ambitions, de nouveaux rêves de conquête.

Et en quoi, Monsieur le ministre, pourriez-vous mécontenter l'Angleterre, puisque à vous croire, elle se plaint tout autant que la France des résultats du traité de commerce ? Les documents que vous avez reçus de la Chambre de Manchester, avez-vous eu le temps de les bien étudier ? Ils ne doivent pas dire ce que vous leur faites dire; sans cela, soyez bien assuré que le traité de commerce serait entré dans sa dernière année d'existence, et que l'Angleterre, plus soucieuse de ses intérêts que de notre mécontentement, vous eût informé, lui-même le 4 février, une heure avant le coucher du soleil, qu'elle n'entendait pas être liée un seul jour au-delà des dix années.

Et maintenant, voilà que par un contrat de dix ans, nous sommes engagés indéfiniment peut-être, mais sûrement pour 11 ans.

Comme on faisait observer à M. le ministre ce qu'il y avait de singulier, d'inusité, d'anormal, dans ce contrat de 10 ans liant pour 11 ans, il a appelé cette remarque une finesse de langage. Que le fait soit une finesse, peut-être, mais de finesse sans constatation, nous n'en voyons guère, pas plus qu'il n'y en avait, de la part des filateurs de Lille, à dire à M. le ministre, en le remerciant de la bienveillance avec laquelle Son Excellence les avait accueillis, qu'ils avaient le regret de n'emporter d'autre assurance que celle de voir se prolonger les souffrances de leur industrie, souffrances dont les causes avaient été démontrées, dont les effets avaient été reconnus et dont les victimes avaient été comptées dans le passé et pouvaient être supputées dans l'avenir.

N'y avait-il pas plus de finesse de langage de la part de M. le ministre qui, congédiant ses visiteurs, les complimentait, comme il eût fait il y a quelques semaines, avec ses confrères du barreau, sur l'habileté avec laquelle ils avaient défendu leur cause, alors qu'ils l'avaient perdue, quelque excellente et impendable qu'elle fût... n'était-ce la raison du plus fort est toujours la meilleure.

Pour copie conforme : J. P. OUL.

### Le câble transatlantique français

Sous ce titre, nous lisons dans l'*Epargne* :

« Musiciens de nos abonnés, qui, par notre intermédiaire, ont souscrit aux actions de cette société, nous écrivons pour nous informer qu'ils viennent de recevoir de la compagnie la circulaire suivante :

SOCIÉTÉ DU CÂBLE TRANSATLANTIQUE FRANÇAIS  
Rue Laffitte, 8.

Monsieur,  
Je suis chargé de vous informer que, par décision du Conseil d'administration, prise en date du 26 janvier dernier, les articles 29 et 35 des Statuts vous ont été appliqués, et qu'en conséquence, les actions souscrites par vous et portant les numéros... et représentés par la bulletin de souscription numéro... ont été déclarés en déchéance.

Agrez etc.  
Par ordre du Conseil d'administration :  
Le secrétaire de la Compagnie,  
E. COLLIGNON.

Ils nous demandent ce qu'ils doivent faire.

Voici notre réponse :  
Lorsque le baron Emile d'Erlanger fit l'émission des actions de cette compagnie, nous eûmes certaines appréhensions; nous ne pouvions pas oublier que le trop célèbre baron avait émis les obligations du palais d'Auteuil, de l'Emprunt turc et autres affaires véreuses.

Mais, d'un autre côté, on l'annonçait comme une entreprise nationale, et, à ce titre, nous ne voulions pas lui être hostiles sans être bien éclairés sur sa véritable situation.

Un de nos rédacteurs, enoi dans les bureaux de MM. Erlanger et Cie, et parlant à la personne de M. Bamberg, fondé de pouvoirs, lui demanda diverses explications et entra autres celle-ci : Avez-vous l'acte de concession de l'établissement du câble en Amérique ? M. Bamberg, pour réponse, mit sous les yeux de notre rédacteur un acte en anglais, acte par lequel l'Etat de New-York accordait l'autorisation.

Nous n'hésitâmes pas alors à imprimer dans l'*Epargne* que nous avions vu de nos propres yeux ledit acte de concession.

Eh bien ! l'acte que nous avons été indignement trompé. L'acte n'existait pas ou n'était pas régulier, car aux dernières nouvelles des Etats-Unis, non-seulement la concession n'était pas accordée, mais le gouvernement fédéral ne paraissait pas vouloir entendre parler de M. Erlanger, l'émetteur en Europe de l'emprunt confédéré.

Que doivent faire en pareil cas les souscripteurs ? nous envoyer les titres qui ont été souscrits par notre intermédiaire, nous donner les pouvoirs nécessaires pour contraindre Erlanger et compagnie à restituer les sommes reçues par eux; par contre, nous sommes obligés à les rembourser intégralement des versements effectués : nous avons été trompés, mais nous ne voulons pas que nos clients en souffrent. Quant à nos abonnés qui ont souscrit directement, nous nous mettons à leur disposition pour poursuivre, par tous les moyens, le remboursement intégral des versements opérés.

Sous la rubrique *De nos nouvelles*, l'*Epargne* ajoute :

Nous recevons à l'instant de Londres une dépêche chiffrée, et nous pouvons dire sans autre explication :

Le câble transatlantique français n'aurait jamais en Amérique.

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris. — Dimanche, 14 février.  
La réponse de la Grèce dont le comte

Walewski est porteur, n'arrivera à Paris que mardi ou mercredi. La Conférence sera immédiatement convoquée pour tenir sa dernière séance, et le conflit entre la Turquie et la Grèce prendra fin. Mais ce conflit diplomatique laissera après lui un fait grave, plein de menaces pour l'avenir : ce fait, c'est la révélation d'un antagonisme profond entre la Turquie et la Russie. Le note de la Russie et le manifeste annoncé de la Turquie révèlent entre les deux puissances une hostilité des plus dangereuses. Il apparaît clairement que la Russie se cachait derrière la Grèce, et comme elle ne peut, grâce à l'entente des puissances, pousser les choses aussi loin qu'elle l'aurait voulu, elle s'en dédommage en lançant la flèche du Parthe, c'est-à-dire une note diplomatique qui peut devenir au besoin le point de départ d'une querelle nouvelle. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue afin de ne pas se rejouer trop tôt d'un dénouement pacifique de la question d'Orient.

La polémique s'envenime entre journaux français et journaux prussiens, et le fait est encore bien plus marqué de l'autre côté du Rhin que chez nous, où la multiplicité des journaux rend cette polémique moins sensible pour la masse du public. Il n'y a pas de cause apparente de rupture entre la France et la Prusse, du moins de rupture immédiate, et l'on se demande pourquoi la France et l'Allemagne se jettent l'une sur l'autre. Et pourtant les choses en sont venues à ce point qu'il suffit du moindre incident pour faire éclater la guerre. On s'y prépare consciencieusement des deux côtés. Il est bien certain que l'attitude de la France depuis un an a empêché M. de Bismark de poursuivre ouvertement son œuvre de l'unification allemande. Il a dû procéder dans l'ombre et par des voies détournées qui le conduisent plus lentement à son but. Cette contrainte l'irrite, et il est possible que tout à coup il veuille s'en affranchir.

On se rappelle avec quelle brusquerie commença la campagne de 1866 contre l'Autriche. Il nous faut donc suivre avec la plus constante attention les incidents des relations entre la France et la Prusse.

L'opposition a déposé un amendement à la loi du contingent : il propose de réduire de 100,000 à 80,000 hommes le chiffre du contingent. La discussion de cette loi ne manquera pas de ramener la question de paix ou de guerre, et il est probable que l'opposition provoquera le gouvernement à s'expliquer sur ses projets ultérieurs.

Je vous ai parlé, il y a quelques jours d'une réunion privée dans laquelle devait être officiellement posée la candidature de M. Lachaud. Cette réunion a eu lieu rue de Neuilly, à Bercy. M. Lachaud a pris la parole. Son succès a été très-médiocre; on voyait qu'il était sur un terrain nouveau. Un des assistants prit la parole et lui posa à brûle-pourpoint cette question : M. Lachaud voudrait-il nous faire connaître son opinion sur l'expédition du Mexique ? — Je ne demanderais pas mieux que de parler, répondit M. Lachaud, mais je manque de documents. Vous pouvez juger de l'accueil que fut fait à cette réponse grotesque.

M. Lachaud répète à tout venant qu'il est candidat indépendant, mais que sa candidature est vue avec plaisir par l'Empereur. La vérité est que la candidature du brillant avocat de Cour d'assises n'a aucune chance de succès à Paris. Il a d'ailleurs dans M. Jules Simon un candidat fort habile, madré même, qui ne perdra aucun de ses avantages. Aujourd'hui M. Jules Simon prendra la parole dans la réunion présidée par M. Saint-Marc Girardin et qui se tient au Cirque du Prince impérial. Le sujet choisi par lui est le *Devoir*; et quoique la préfecture de police ait défendu d'annoncer la séance par des affiches, on me dit que la salle sera comble.

Les conférences entrent de plus en plus dans les mœurs parisiennes. Le dimanche,

il y a des conférences partout et de toutes sortes. Ainsi, aujourd'hui, à la Gaîté, il y a pendant le jour une lecture d'*Horace*, précédée d'une leçon sur la tragédie de Corneille; au boulevard des Capucines, le Comité des intérêts orphoniques a organisé une séance composée d'une lecture de M. Pougny, sur Cimarosa et Bellini et de l'exécution de divers morceaux de ces maîtres. Dans la salle de la justice de paix de La Chapelle, l'association polytechnique fait la réouverture de ses conférences : M. Ernest Morny traitera de la nationalité française. Le Choral de Montmartre exécutera des morceaux de Rossini et de Kücken. Ce soir, un fougueux orateur de nos clubs, M. Ducasse, lira, aux Folies Belleville, des poésies de J. Richard, un jeune poète qui la misère a tué. Et il y en a encore ailleurs : c'est une mode.

Tous les journaux font l'oraison funèbre de Fuad-Pacha : le bruit a couru il y a quelque temps qu'il avait été empoisonné.

On remarque que depuis qu'il ne se vend plus sur la voie publique, le *Gaule* parle très-fréquemment des allées et venues ou de la santé des princes de la famille d'Orléans. On dit qu'il espère se faire rendre par cette petite tactique le droit de libre circulation.

M. Eugène Forcade, de la *Revue des Deux Mondes* et de la *Semaine financière*, atteint il y a deux ans d'une maladie cérébrale, est à peu près rétabli; il a demandé hier au Tribunal à être relevé de l'interdiction prononcée contre lui pendant sa maladie. Le jugement a été renvoyé à huitaine.

M. de Rambuteau est, dit-on, très-gravement malade. On sait que M. de Rambuteau, préfet de la Seine sous Louis-Philippe, commença la transformation de la capitale que devait pousser si loin M. Haussmann. Il est âgé de 88 ans.

La pièce que vient de donner l'Odéon, *Mademoiselle la Marquise*, est tirée d'un roman de M. de Saint-Georges qui a paru dans le *Constitutionnel* sous le titre d'*Un mariage de prince*. Elle est montée avec luxe et très-bien jouée, ce qui l'a sauvée d'une chute : c'est ce qu'on appelle un drame honnête dont la mode est passée depuis longtemps.

CH. CAHOT.

Paris. — Lundi 15 février.

Malgré les nouvelles rassurantes données par le *Journal officiel*, on a persisté à dire que la réponse de la Grèce n'était qu'une adhésion conditionnelle à la déclaration de la Conférence. Ce ne peut être là qu'une information inexacte. La Grèce ne pouvait répondre que par oui ou par non; elle a répondu oui, et le fait a déjà été porté par M. de La Valette à la connaissance des plénipotentiaires. Les réserves du gouvernement grec sont exposées dans le manifeste que le nouveau cabinet a adressé à la nation.

En Espagne, les affaires semblent devoir suivre un cours régulier. Au double cri de *Vive la République!* et de *Vive la Monarchie!* le maréchal Serrero a répondu dans l'assemblée des Cortès par ce cri : *Vive la souveraineté des Cortès!* La vérification des pouvoirs des députés va sans doute remplir toute la semaine; c'est la semaine prochaine que sera soumis à l'assemblée le choix du futur souverain.

Le corps de Fuad-Pacha sera transporté à Constantinople par un aviso de la marine française.

Il y a eu aujourd'hui séance de la Chambre : c'est M. Jérôme David qui a présidé. A l'ouverture de la séance, il a lu le décret qui délègue M. le maréchal Niel pour soutenir la loi du contingent.

Un incident a été soulevé par l'insuffisance des documents relatifs à la ville de Paris.

On annonce des dépôts de demandes d'interpellation sur l'affaire des chemins

de fer belges, sur la politique intérieure et sur le droit des pauvres dans les théâtres.

Hier, à l'assemblée annuelle du Cercle impérial, M. de Neuville a déclaré que les tableaux du Louvre, prêtés au Cercle, allaient être repris et exposés dans la salle des Etats en attendant la restauration complète des galeries du Louvre. Satisfaction est ainsi donnée aux réclamations du public.

On remarque que le *Constitutionnel* reproduit ce matin un article de la *France* à l'adresse de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*; cet article disait à peu près ceci : « Si nous protestons contre les violences de la politique prussienne, nous ne sommes que l'écho de la conscience universelle. » Vous voyez que la polémique continue aussi ardente entre nos journaux et ceux d'Outre-Rhin.

Ce qui n'a pas été moins remarqué, c'est un article de M. Duvernois dans le *Peuple*, où se trouve exposé avec une singulière franchise l'éventualité d'une annexion de la Belgique à la France. Je vous en citerai ce passage :

« Si, par un système de mauvais procédés, la Belgique venait à éveiller les susceptibilités du peuple français, et surtout elle laissait soupçonner, même injustement, qu'elle est l'instrument ou l'avant-garde de quelque hostilité contre nous, la tâche modératrice du gouvernement impérial serait bien difficile. » Voilà qui ressemble bien aux querelles d'Allemagne que M. de Bismark exerce à faire aux petits Etats.

Mais il ne faudrait pas s'abuser : la chose est peut-être plus grave qu'elle n'en a l'air. La presse s'est émue de vote du Parlement belge dans l'affaire des chemins de fer jugés d'urgence. Le *Pays*, de ce soir, est des plus agressifs. Derrière la Belgique, il aperçoit M. de Bismark, et il ne ménage ni la Belgique ni la Prusse; il a un article intitulé *L'insolence prussienne* et un autre *Une peur belge*; et il déclare nettement que la conduite du gouvernement belge est une provocation adressée à la France.

On dit aussi que dans les hautes régions du gouvernement on serait fort irrité contre la Belgique, ce qui signifie que l'Empereur aurait été fort mécontent de l'attitude du cabinet belge qui ne serait que le bon émissaire de M. de Bismark.

Si messieurs les candidats au Corps législatif s'occupent déjà activement soit de leur réélection, soit de leur élection, il y a toute une classe de citoyens qui ne néglige pas non plus le soin de ses intérêts : c'est ce que j'appellerai la classe des mendicants. Chaque député ou candidat est le port de mire de ces petits industriels : demandes de secours, sollicitations de faits des démarches, consultations, requêtes de toute nature affluent chez le candidat qui en est souvent fort en peine, car il n'en est pas toujours quitte pour quelques billets de mille francs, sans compter les courses, les visites et les lettres à écrire. Cette période d'incubation des candidatures peut s'appeler la purgatoire des législateurs.

Le conseil d'Etat, dans sa dernière séance, s'est dit-on, occupé de la question des octrois. Cette grosse affaire serait réservée pour la prochaine législature; il en serait de même pour la suppression du timbre sur les journaux; et voici qu'on parle également d'un projet de suppression d'un certain nombre de sous-préfectures.

M. de Maupas, sur qui son fameux discours a rappelé l'attention publique, un des ministres de l'Empire, comme on dit déjà, inaugurerait mercredi ses réceptions du mercredi dans son hôtel de la rue du Regard. Parmi les invités figure l'ex-ministre M. Pinard.

Il y a ce soir grand concert aux Tuileries : les principaux artistes qui s'y feront entendre sont : Mmes Carvalho, Bloch,

gardiennes vigilantes et infatigables de son bien-être. Se mettant sans cesse entre elle et tous les chocs qui eussent pu la meurtrir. S'il leur était parfois impossible de l'empêcher d'en recevoir le contre-coup, il était du moins au si amoindri que faire se pouvait.

Cédant aux pressantes instances de Pétronille, Mme de Chavas avait enfin consenti à consacrer à sa fille la majeure partie de ses journées.

Ce ne serait pas à moi de vous donner des conseils, lui avait répété bien des fois la dévouée servante; cependant je me le permets. Il ne faudrait pas que Mlle Gabrielle passât tout son temps à coudre. Elle devrait lire, écrire, dessiner, comme il convient à une demoiselle de son rang. Tot ou tard elle deviendra une grande dame.

La marquise souriait alors tristement, et faisait des gestes d'une douloureuse incertitude; mais elle n'avait pu résister à ce qui était au fond le désir de son cœur, et elle avait entrepris de perfectionner l'éducation de Gabrielle. Celle-ci avait été très-heureuse de ce nouvel arrangement, et s'y était prêtée avec ardeur.

Cependant, pour pouvoir vivre, il fallait faire tous les jours des miracles d'économie. Pétronille, intelligente, active, industrieuse, et, par-dessus tout, d'un dévouement à toute épreuve, réussissait à suffire à tout.

Trois années s'écoulaient ainsi. Sans les souvenirs désolants du passé, les regrets amers pour la perte d'être bien chers, la marquise ne se serait pas trouvée

trop plaindre. Pieuse et reconnaissante, elle remerciait même Dieu de l'avoir frappée moins rudement que bien d'autres; mais un nouveau malheur non prévu vint de nouveau remplir jusqu'au bord le calice d'amertume : la fidèle Pétronille, la providence visible des deux pauvres femmes, leur fut enlevée presque subitement.

La consternation de Mme de Chavas et de Gabrielle ne peut se dépeindre. Seules dans cet immense Paris, où elles ne connaissent personne; sans ressources aucunes, leur position était réellement affreuse. Que de nuits sans sommeil elles passèrent alors ! Que de plans ébauchés et rejetés aussitôt que conçus, parce qu'ils présentaient des difficultés insurmontables. Elles s'étaient jusque-là tellement habituées à s'appuyer sur la courageuse Pétronille, que, cet appui venant à leur manquer, elles se sentaient comme suspendues au-dessus d'un gouffre. Tout ce à quoi elles essayaient de se raccrocher pour se retenir se brisait dans leurs mains.

Si elles ne s'abandonnèrent point au désespoir, c'est qu'heureusement pour elles, elles avaient la foi. Non pas cette foi qui se traduit en paroles, fleur qui n'a pas ses racines dans le cœur, et qui pour cela n'est qu'éphémère, dont la corolle se flétrit, penche la tête, laisse tomber ses pétales décolorés au premier souffle du vent de l'adversité, et est arrachée violemment par le murmure, mais cette foi vivace dont les ramifications atteignent jusqu'aux profondeurs les plus intimes de notre être; que le malheur n'altère pas; qui garde toute sa beauté et tout son parfum, même parmi les débris d'un cœur torturé, qui fait monter de ce cœur, aux

lèvres frémissantes, le cri de la résignation chrétienne : Père, que votre volonté soit faite, et non la mienne !

Mais il ne faut pas croire que Mme de Chavas, bien que possédant ce trésor rare et inestimable, fût à l'abri de ces terribles moments de défaillance inhérents à la pauvre nature humaine. Elle voyait s'avancer à grands pas une hideuse misère, sans avoir nul moyen de la repousser. Il fallait de grands efforts de vertu pour se soumettre.

Encore, s'il eût suffi de se résigner, d'attendre patiemment ! mais le présent était là avec ses impérieuses exigences. Quelques bijoux, restes de l'opulence passée, avaient été conservés précieusement par Pétronille; elle n'avait pu se résoudre à les vendre, les réservant, disait-elle, pour le temps où l'ouvrage manquera.

Cette précaution fut très utile aux deux malheureuses femmes. Seulement, pour s'en défaire, Mme de Chavas dut subir bien des refus, bien des questions blessantes et outrageantes; et quand, avec le produit de sa vente, la marquise revint au logis, Gabrielle pouvait juger du degré d'humiliation par lequel elle venait de passer, en voyant plus profond le cercle noir qui entourait ses yeux, dont les pupilles gonflées et humides attestaient bien des larmes versées en secret.

Admirable de courage, de dévouement, la marquise avait une faiblesse : l'horreur du mépris. La pauvreté cachée ne l'eût pas effrayé; l'étaler en public était presqu'au-dessus de ses forces. Par amour pour sa fille elle s'y résignait pourtant, mais l'effort surhumain qu'elle s'imposait à toute heure pour accomplir ce qu'elle

regardait comme son devoir, l'aurait usée bien vite, Gabrielle le comprit, et dès lors n'eut plus qu'un unique désir : se charger seule du fardeau.

Cette pensée devint son idée fixe. Les travaux de couture, toujours assez mal rétribués, et pour lesquels, d'ailleurs, la jeune fille n'avait ni une grande aptitude, ni un grand goût, devaient être abandonnés : e'le le jugeait ainsi dans sa sagesse. Mais par quoi les remplacer ? Quelle occupation découvrir qui la laisserait auprès de sa mère, et serait assez lucrative pour subvenir à tous leurs besoins ?

Jour et nuit, ces réflexions étaient devenues le sujet des méditations de Gabrielle. De peur d'ajouter au souci de sa mère, elle n'osait réclamer d'elle des conseils, et cachait ses généreuses pensées avec autant de soin que si elle avait eu à en rougir.

Qu'as-tu donc, fille ? lui demandait souvent Mme de Chavas, quand la nuit elle l'entendait soupirer, s'agiter dans son lit. Pourquoi ne dors-tu pas ?

Je vous ferai la même question, chère maman, répondait Gabrielle... Vous me dites que vous n'avez pas sommeil, eh bien moi non plus.

Cependant, à force de chercher, de prier surtout, Gabrielle eut comme une inspiration. Elle avait toujours montré assez de dispositions pour le dessin. Dans les jours heureux de son enfance, elle avait reçu des leçons de très bons professeurs; plus tard, sous la direction de sa mère, elle avait repris ses crayons et ses couleurs, mais plutôt comme délassement que dans l'espoir d'acquiescer du talent. Elle n'en

avait pas, elle le savait, et pourtant il lui sembla que là était la planche de salut.

Sans en parler à sa mère, elle se résolut à tenter une épreuve.

IV

Un matin, Mlle de Chavas rassembla toutes ses esquisses, teus ses dessins, et, le cœur tremblant, la prière aux lèvres, elle partit pour aller chez un marchand d'images. Arrivée devant son magasin, son geste de dédain en repoussant ses informations ébauchées, entendre ses refus-né et peu polis. La sueur froide lui perla; au front.

« Il le faut, se dit-elle et, sans se permettre d'autres hésitations, elle tourna le bouton de la porte et entra. » Il y avait beaucoup de monde à servir dans le magasin; pourtant, un commis s'approcha et lui demanda ce qu'elle désirait. Sur la réponse de Gabrielle, qu'elle voudrait parler au maître de la maison, il lui indiqua un grillage placé au fond de la pièce, derrière lequel se tenait celui qu'elle venait solliciter.

Le marchand, absorbé sans doute par ses comptes, ne releva la tête que lorsque Gabrielle, en se plaçant devant le bureau, eut obstrué le luminaire.

« Que voulez-vous ? lui demanda-t-il d'un ton assez peu encourageant. »

(La suite au prochain numéro.)